

DECISION DU PRESIDENT N : 2024-018

Objet : RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE POUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX DU SIEGE DE LA CCSSO – COMMUNE DE SENLIS

NOUS, Guillaume MARECHAL, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, représentant du pouvoir adjudicateur ;

Vu le Code de la commande publique,

Vu les articles L.2122.21, L.5211.9 et L.5211.10 du Code Général des collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2020-CC-07-157 du 17 décembre 2020 relative aux délégations d'attribution du Président,

Vu le résultat de la consultation sur devis en date du 17 avril 2024,

Vu la proposition technique et financière pour les prestations de nettoyage des locaux du siège de la CCSSO en date du 15 avril 2024 établie par la société AGENOR agence de Saint Maximin,

Considérant la nécessité de s'octroyer les services d'une société de nettoyage pour assurer le nettoyage et l'entretien des locaux du siège de la CCSSO situés au 30 avenue Eugène GAZEAU à Senlis durant la période de la procédure de mise ne concurrence pour le nouveau marché de nettoyage et d'entretien desdits locaux,



communauté
de communes

DECISIONS

- ARTICLE 1** d'accepter la proposition technique et financière pour les prestations de nettoyage et d'entretien des locaux du siège de la CCSSO en date du 17 avril 2024 établie par la société AGENOR agence de Saint Maximin pour un montant de 2 163,96 € HT soit 2 596,75 € TTC.
- ARTICLE 2** Information en sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.
- ARTICLE 3** La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- ARTICLE 4** Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :
- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
 - Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous-Préfecture
le:
de l'affichage le:

Fait à Senlis,

le, 29/04/24.

Guillaume **MARÉCHAL**
Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise
Maire de Fleurines



BON POUR ACCORD

(A nous retourner par fax avec les conditions générales au 03 44 56 54 87)

Nous soussignons,

CCSSO
30 RUE EUGENE GAZEAU
60300 SENLIS

Après avoir pris connaissance des conditions particulières et générales du devis, donnons notre accord à la Société AGENOR PROPTE pour effectuer les prestations relatives à la :

COMMANDE 2024 4 1192²CRVLR

Selon les conditions ci-après : locaux CCSSO siège

Date de démarrage des prestations :

A Senlis....., le 29/04/24.....

Nom et Qualité du signataire,

Bon pour commande, lu et approuvé (manuscrit)

Facturation à adresser à :

CLIENT

Bon pour commande, lu et approuvé.

AGENOR OISE

Le Président,

Guillaume MARECHAL



AGENOR CREIL
Rue Albert Einstein
Z.A. les Haies - 60740 ST MAXIMIN
Tél: 03 44 56 00 00 - Fax: 03 44 56 54 87
Siret: 338 125 032 00049

PROPOSITION TECHNIQUE

LIEU D'INTERVENTION

30 AVENUE EUGENE GAZEAU
60300 SENLIS

DESCRIPTIF DES PRESTATIONS

Siège : Deux fois/semaine

- Aération des locaux,
- Vidage de toutes les corbeilles et poubelles,
- Collecte en un lieu désigné,
- Balayage ou aspiration des sols,
- Dépoussiérage des bureaux et objets meublants,
- Désinfection des combinés téléphoniques
- Enlèvement des toiles de poussières/araignées,
- Nettoyage et désinfection des sanitaires,
- Nettoyage de l'entrée et de l'escalier d'accès,
- Aspiration et lavage des circulations

<u>Nature de notre prestation</u>	Prix HT MENSUELLEMENT	TVA 20%	Prix TTC MENSUELLEMENT
Entretien des locaux du siège	240.44€	48.09€	288.53€
Nature des prestations	PRIX HT d'avril à décembre 2024	TVA	PRIX TTC d'avril à décembre 2024
Entretien des locaux du siège	2163.96€	432.79€	2596.75€

VOTRE AGENCE REFERENTE

AGENOR SAINT MAXIMIN OISE

Afin d'être toujours proche de vous, le suivi de votre contrat sera effectué depuis notre agence de Saint Maximin.

AGENOR OISE

RUE ALBERT EINSTEIN
60740 SAINT MAXIMIN

Tél : 03 44 56 00 00
Fax : 03 44 56 54 87

L'agence de SAINT MAXIMIN compte :

- 1 Directrice d'agence
- 1 Assistante d'établissement
- 2 Managers propriété
- 4 Chefs d'équipe
- 6 Responsables de sites
- 140 Agents de Services chez nos clients
- 4 Agents véhiculés spécialisés pour les travaux de vitrerie
- 4 Agents véhiculés spécialisés pour les interventions spécialisées
- 1 Agent véhiculé spécialisé pour les Espaces Verts
- 1 Agent véhiculé spécialisé pour le Multi-Services

Votre interlocutrice commerciale

Valérie LE RAY, Directrice d'Agence
Tél : 06 71 57 19 28
vleray@agenor.fr



La dynamique d'un réseau à votre service

AGENOR Groupe est un acteur majeur des services aux entreprises sur le Nord et l'Est de la France.

Fort d'un réseau de 12 agences, la proximité, la réactivité et la qualité de nos prestations sont les valeurs qui nous animent.

Créé en 1989 à Lille, le Groupe AGENOR est aujourd'hui riche de **2200 collaborateurs formés dynamiques et motivés**.

Nos fondateurs, Bertrand FOURNIER et François-Xavier BERNARD, auxquels s'est associé Christian NOREL en 2005 attachent une importance particulière au respect de nos collaborateurs.

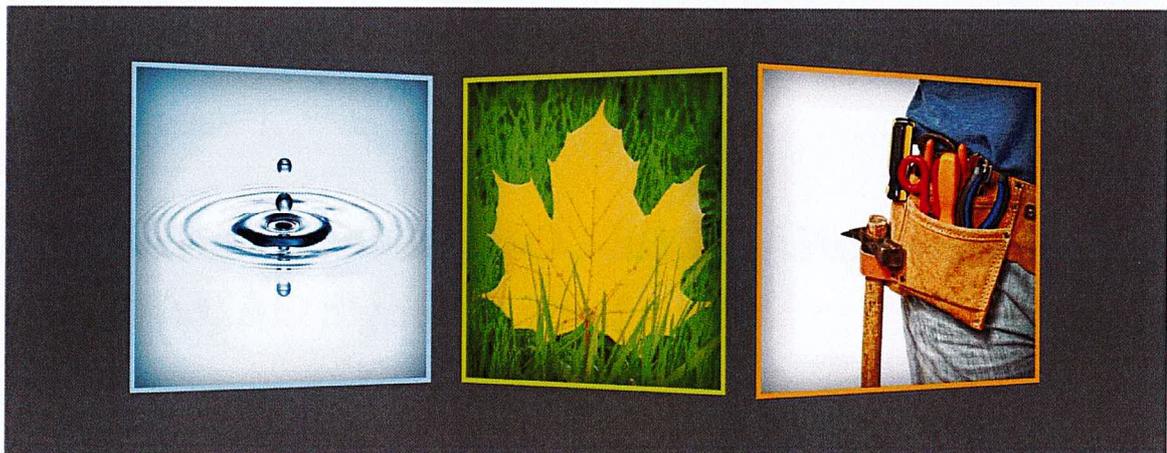
Conscients que la qualité de nos prestations est liée à l'implication de tous, nous inscrivons chacune de nos décisions dans une réflexion globale sur son impact économique, environnemental mais aussi social.

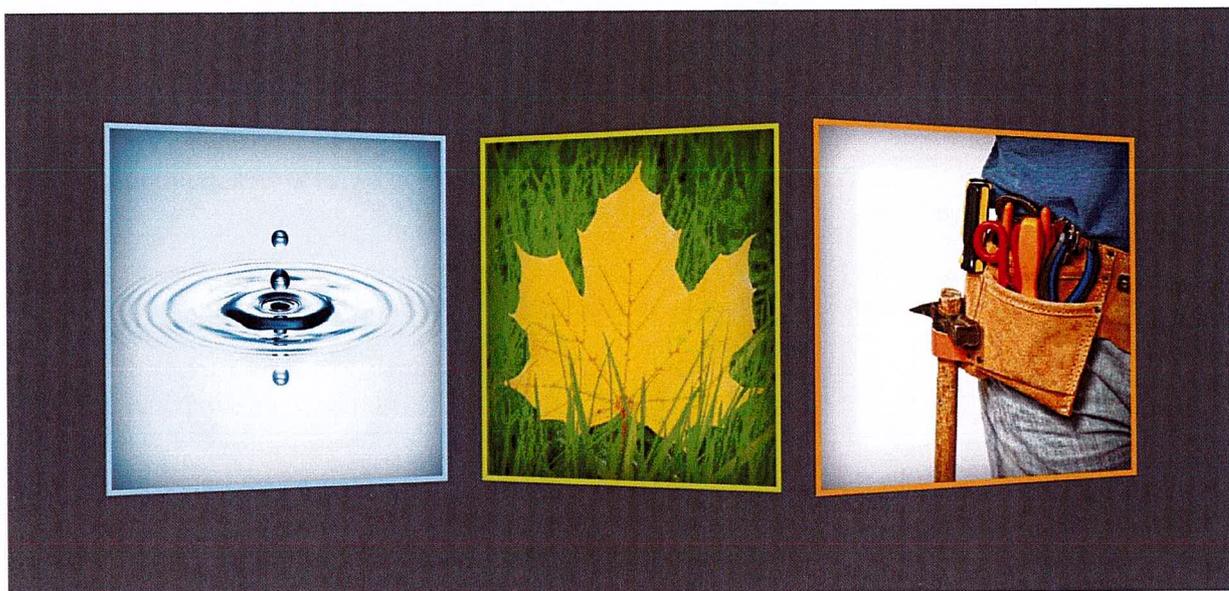
Plus de 20 années d'expériences nous permettent aujourd'hui de vous faire partager nos compétences dans nos 3 domaines d'activité :

La
Propreté

Les
Espaces Verts

Les
Multi-Services





**COMMUNAUTE DE COMMUNE DE SENLIS SUD OISE
30 AVENUE EUGENE GAZEAU
60300 SENLIS**

**Contrat n° 2024 4 1192²CRVLR
Objet : Nettoyage locaux siège CCSSO**

